

Le PCI utilise des stimulants financiers pour appuyer des initiatives du secteur privé canadien touchant des arrangements de coopération commerciale à long terme, ainsi que des études de définition de projets à entreprendre dans des pays en développement. Un appui est également fourni pour l'établissement de contacts et l'identification de débouchés par le biais de séminaires, de missions d'investissement et d'arrangements de coopération commerciale viables.

La plupart de ces arrangements sont des accords de production conjointe ou partagée, des arrangements de montage, des accords de licence et diverses formes de participation au capital.

On peut obtenir des renseignements plus détaillés ou des formulaires d'inscription au PCI en communiquant avec la :

Direction de la coopération industrielle  
200, promenade du Portage  
Hull (Québec) K1A 0G4  
Tél. : (819) 997-7901  
Télex : 053-4140